



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Perles>

Perles

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1981 - N° 788 - avril 1981 -

Date de mise en ligne : vendredi 24 octobre 2008

Date de parution : avril 1981

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Le consommateur paiera

La loi Royer a été votée en 1974 pour rétablir, selon son auteur, l'équilibre économique, fiscal, social et même éducatif entre les petits commerçants et les magasins à grande surface. 7 ans après, une enquête du « Matin » révèle que des autorisations d'ouverture ont encore lieu grâce à un trafic d'influences s'exerçant tant au niveau local qu'au niveau national..., qui a pour effet d'augmenter les prix de vente au consommateur !

-« o »-

COMPTES ET CONTES DU REGIME

L'industrie française à l'encan

(suite)

Construite il y a deux ans grâce à des emprunts souscrits par la commune et garantis par le département du Morbihan, la tréfilerie de Saint Armel, à Ploërmel, est fermée depuis octobre 1980 (chûmage technique de 60 employés).

Le groupe de Saint-Urbain (5 usines, plus de 1 000 personnes, 260 millions de chiffre d'affaires) qui exploitait cette usine par l'intermédiaire de son holding, la Sté Française de forge et de métallurgie, mais qui menait le groupe à l'abîme après une dépense de 25 milliards de francs, recherche un partenaire ou un acquéreur.

S'il se présente, ce dernier pourra certainement obtenir du « libéralisme nucléaire » une subvention ou des primes de décentralisation.

-« o »-

Le redéploiement industriel mondial

(suite)

L'hyper-centralisation du Pouvoir a permis à la Sté Française MATRA et ses alliés d'obtenir début 1980 un contrat pour l'équipement en automatismes de champs pétroliers à ABU DHABI avec des produits de la société américaine HYDRILL, les services et la maintenance étant assurés par la filiale locale de la société britannique PLESSEY.

La société MATRA prospère, s'étend et prend des participations grâce aux armements et aux exportations d'armements avec l'appui des « fonctionnaires vendeurs d'armes ».

(Déclaration d'un ancien haut fonctionnaire au journal « Le Monde », 13 janvier 1981).